

<http://www.crifrance.com/actualites/interdite-de-piscine-pour-cause-de>



Interdite de piscine pour cause de "burkini"

- Actualités -



Publication date: vendredi 14 août 2009

Creation date: 14 août 2009

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits

réservés

Interdite de piscine pour cause de "burkini"

Une femme a été interdite de baignade à la piscine d'Emerainville car elle portait un maillot de bain islamique. Le maire de la commune invoque des principes d'hygiène.

Une femme d'une trentaine d'années a été interdite de baignade fin juillet à la piscine d'Emerainville (Seine-et-Marne) car elle portait un "burkini", maillot de bain islamique, composé d'un voile, d'une tunique et d'un pantalon large, a-t-on appris mercredi de sources concordantes.

Cette habitante d'Emerainville, âgée d'une trentaine d'années, "est venue se baigner une première fois avec ce maillot bain islamique et la deuxième fois, le 27 juillet, elle a été interdite de baignade par les fonctionnaires de la piscine intercommunale qui lui ont rappelé le règlement en vigueur dans toutes les piscines, qui interdit la baignade habillée, c'est un rappel du règlement", a expliqué Daniel Guillaume, vice-président du syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) du Val-Maubuée, qui gère les piscines du secteur, confirmant une information du Parisien.